

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du lundi 01 juin 2026

Nbre de membres
en exercice : 11
Présents : 8
Représentés : 0
Votants : 6

Le un juin deux mille vingt-six à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Malroy, dûment convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Hervé GAUDÉ, Maire.

PRESENTS : MMES & MM. Hervé GAUDÉ, Jenny FABBRI, Alain SALOMON, Aloyse CAISSUTTI, Cathy Yvette CAULIEZ, Lorène CHARROIN, Serge GODARD, Baptiste REMY

Excusés :

Absents : Fernande DE SOUSA, Henri POINSIGNON, Monique RAUCOULES

Conseillers ayant donné pouvoir :

Secrétaire de Séance : Alain SALOMON

DE_2026_023 : Subventions aux associations

Madame Jenny FABBRI étant présidente de l'association LA MARIA POLITE, elle ne participe pas au vote.

Monsieur Baptiste REMY étant président de l'association AS MALROY, il ne participe pas au vote.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention pour l'année 2026 de la part de l'association LA MARIA POLITE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention pour l'année 2026 de la part de l'association AS MALROY.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'accorder, pour l'année 2026, une subvention de 1 200.00 € à l'association LA MARIA POLITE.
- d'accorder, pour l'année 2026, une subvention de 1 800.00 € à l'association AS MALROY.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Pour copie certifiée conforme au registre

A Malroy, le 01 juin 2026

Le Secrétaire de Séance,
Alain SALOMON



Le Maire,
Hervé GAUDÉ



Date de transmission de l'acte: 08/06/2026
Date de réception de l'AR: 08/06/2026

057-215704388-DE_2026_023-DE
A G E D I